

Durée : 3 jours.

Public :

Comptables ou collaborateurs des services comptables et financiers ayant une base sur les opérations courantes et souhaitant se perfectionner. Dernière MAJ : Avril 2024

Objectifs :

évaluer et comptabiliser les amortissements, les stocks. Appliquer le principe de séparation des exercices. Construire le bilan et le compte de résultat. Respecter les obligations légales. Comprendre et maîtriser le traitement de la TVA. Enregistrer les différentes opérations de trésorerie et de banque.

Pré-requis :

Connaitre les notions vues dans notre programme : Comptabilité générale - Opérations courantes.

Méthodes :

Alternance entre exposés théoriques et pratiques, mise en situation sous la forme de simulations, exercices et auto diagnostics.

Evaluation :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec les objectifs acquis ou non par le stagiaire.

Dernière MAJ : Avril 2024

Respecter les obligations légales

Les règles du plan comptable général

La convergence du PCG avec les normes IFRS

La réglementation fiscale et le principe de connexion entre la fiscalité et la comptabilité

Écritures spécifiques

En-cours d'exercice : mouvements du capital, des réserves, du report à nouveau emprunts, cessions d'immobilisations

D'inventaire : amortissements, stocks, provisions, régularisations, charges et produits rattachés résultat et impôt

Enregistrer les différentes opérations de trésorerie et de banque

Savoir gérer les différents modes de règlement

Comptabiliser les effets de commerce

Enregistrer les prêts, les emprunts

Comptabiliser les valeurs mobilières de placement (achat, cession)

Évaluer les charges et dettes d'exploitation

Déterminer la période de rattachement des charges

La régularisation des charges et dettes d'exploitation

Les provisions pour risques et charges d'exploitation

Comprendre et maîtriser le traitement de la TVA

Rappel des grands mécanismes

TVA sur les débits, les encaissements

Enregistrer la TVA collectée, déductible, la TVA à payer ou crédit de TVA, l'auto liquidation de la TVA

Contrôler les comptes de TVA lors de la déclaration

Contrôler les comptes de TVA lors de la déclaration

Évaluer les placements et financements

Les emprunts et prêts

Les investissements et placements financiers

évaluation et comptabilisation des dépréciations

Construire le bilan et le compte de résultat

Les opérations classées en résultat exceptionnel

Les transferts de charge

La construction du bilan et du compte de résultat

Modalités d'accès : Adeos valide avec le candidat, qu'il possède bien les compétences et les prérequis nécessaires au suivi de la formation.

Délais d'accès : Nous contacter.

Accessibilité aux personnes handicapées : Nos locaux sont aux normes d'accueil pour les PMR, pour les autres handicapés nous contacter afin de pouvoir adapter la formation ou bien vous orienter vers un organisme partenaire.